

Licence Arts

Parcours : Artiste de Cirque

LA FICHE PRÉSENTÉE CONCERNE L'ANNÉE 2023-2024

[CONSULTER LA FICHE FORMATION DE LA RENTRÉE 2024-2025](#)

- **Domaine** : Arts, lettres, langues
- **Type de formation** : Licence
- **Localisation** : Châlons en Champagne
- **Faculté, Ecole, Institut,...** : UFR Lettres et Sciences Humaines
- **Public concerné** : Formation initiale
- **Niveau à l'entrée en formation** : niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)
- **Niveau à la sortie de la formation** : niveau II (licence ou maîtrise universitaire)

- **Niveau à la sortie de la formation** : BAC+3
- **ECTS** : 180
- **Durée** : 3 ans
- **Lieu de formation** : Châlons en Champagne
- **RNCP** : 24469

Présentation

Objectif de formation

La Licence « arts » parcours Artiste de cirque s'adosse à un cursus artistique sanctionné du diplôme culture (DNPS) en « artiste de cirque ».

Le Cnac œuvre depuis sa création en 1985 à la formation d'artiste de cirque de haut niveau. Sélectionnés sur base d'un concours où, chaque année, ce sont près de 200 candidatures qui sont envoyées des quatre coins du monde. Ce sera au final une quinzaine d'étudiants, retenus pour la qualité de leur préparation physique ; le niveau et les possibilités d'évolution de la discipline de cirque pratiquée ; leur capacité à incorporer les pratiques transversales de plateau - à savoir au minimum, le jeu d'acteur et la danse - à leur art ; leur conscience de se situer dans le champ disciplinaire et à devenir acteur de société.

Résultats attendus de la formation

Exercer son art d'interprète artiste de cirque :

- en contribuant à la mise en œuvre d'un spectacle ou d'un numéro de cirque
- Interprétant le numéro ou le spectacle de cirque
- en préservant son intégrité physique et celle des autres
- s'assurer de la sécurité du lieu et du matériel.

Entretien et développer ses capacités artistiques et ses qualités d'interprète :

- en développant et enrichissant les techniques et le vocabulaire afférents à sa discipline
- développant les composantes fondamentales techniques et artistiques de sa discipline
- entretenant et développant ses capacités corporelles
- élargissant sa connaissance de la culture circassienne et des autres arts
- développant son autonomie et ses capacités d'adaptation.

Valoriser ses compétences et construire son parcours professionnel :

- en sachant se situer professionnellement
- entretenant sa connaissance de l'environnement socio-professionnel et technique de son métier
- développant et élargissant ses relations professionnelles
- en participant le cas échéant à la promotion de son art.

Niveau à la sortie de la formation

niveau II (licence ou maîtrise universitaire)

Contenu de la formation

La formation en 3 ans, assortie d'un semestre supplémentaire destiné à l'insertion professionnelle, encadrée par une compagnie professionnelle, requiert un engagement à temps plein, et mobilise un accompagnement pédagogique hors norme : à hauteur de plus de 1.200h annuelles, il est demandé à l'étudiant un investissement complet qui fera de lui un artiste interprète, de cirque.

L'enseignement artistique est tendu entre deux pôles : la technique et l'imaginaire. Ces deux logiques ne doivent pas s'ignorer tant elles sont et doivent rester complémentaires.

L'enseignement d'une discipline artistique ne peut se limiter à l'apprentissage de savoir-faire technique, détaché des réalités plus vastes que sont la conception de l'œuvre, le sens et la composition.

Dans le cirque, la maîtrise du langage technique, garant de notre identité, doit rester au centre de nos enseignements car l'acquisition de nos savoirs est un long processus qui ne doit pas faire l'économie de la pratique. Lorsqu'elles sont intégrées dans un projet artistique global, nous devons toujours être vigilant sur l'investissement des techniques de cirque pour qu'elles ne deviennent pas secondaires.

Sans remettre en question les collaborations avec les autres Arts, car ces rencontres sont fondamentales pour l'enrichissement de l'imaginaire et du métissage, la matière cirque reste toujours au premier plan.

Le Cnac est une institution ancrée sur son territoire et ouverte aux artistes, aux chercheur.euse.s ou aux professionnel.le.s des arts du cirque et du spectacle vivant comme au grand public. Il a pour ambition d'être à la pointe de l'innovation pédagogique, artistique, scientifique et technique, pour se mettre plus encore au service de son secteur, et plus largement du spectacle vivant.

Organisation pédagogique

Modalités de l'alternance

Le formation n'est pas dispensée en alternance.

Rythme de la formation

Formation en présentiel uniquement/ 35h par semaine.

Maquette de la licence arts parcours artiste de cirque

Stages et projets tuteurés

A l'issue des 6 semestres, un septième est ajouté pour la création du spectacle de fin d'études qui, dès la première représentation, offre un contrat et ouvre sur une exploitation d'environ 5 mois en conditions professionnelles.

Calendrier universitaire

[Lien vers la page présentant toutes les dates du calendrier universitaire](#)

Admission

Niveau à l'entrée en formation

niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

Niveau à l'entrée en formation obligatoire

oui

Modalités d'admission :

Sur concours uniquement : https://www.cnac.fr/article/702_S%C3%A9lections-2020-Cursus-DNSP---CNAC-Ch%C3%A2lons---ENACR-Rosny

Adresse d'inscription

2 avenue Robert Schuman

Conditions spécifiques et prérequis

Modalités d'admission :

Sur concours uniquement : https://www.cnac.fr/article/702_S%C3%A9lections-2020-Cursus-DNSP---CNAC-Ch%C3%A2lons---ENACR-Rosny

Prérequis obligatoires :

Les étudiant-e-s doivent être titulaires du Baccalauréat.

Formation continue et apprentissage

Organisme de formation

Université de Reims Champagne-Ardenne (SIRET : 19511296600799)

Action de formation

Code de public visé : 00000

Poursuite d'études

Master, doctorat dans le système dit de Bologne (ECTS), Formations tout au long de la vie, etc.

Débouchés

Artiste interprète, metteur en scène, gestionnaire, constructeur d'agrès, régisseur.

Insertion professionnelle :

- Devenir à 6 mois

[Résultats par diplôme](#)

- Insertion professionnelle à 30 mois

[Résultats par diplôme](#)

Infos pratiques

Transport

Transports en commun



Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle :

[Mission Orientation du Service d'Accompagnement des Etudiants \(SAE\)](#)

Pour tout renseignement sur la scolarité :

[Coordonnées des scolarités de l'URCA](#)

Pour tout renseignement sur la formation continue et l'insertion professionnelle :

- [La formation continue](#)
- [L'insertion professionnelle](#)
- [La Validation des acquis](#)

Vous avez de l'expérience et/ou un parcours de formation à valoriser ? Des procédures de validation des acquis sont possibles pour vous permettre d'accéder à la formation ou pour valider le diplôme. Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un e-mail à vae@univ-reims.fr.

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université :

[Direction des Relations Extérieures et du Développement International \(DREDI\)](#)

[Partir à l'étranger](#)

Lien vers les associations étudiantes :

[Associations étudiantes](#)

Sous réserve de modifications et d'ouverture

Contact

Coordonnées de l'organisme

- Centre National des Arts du Cirque
1 rue du cirque 51000 Reims Cedex
- <http://www.cnac.fr/index.php>

Référent pédagogique - Madame Clotilde BONFIGLIOLI

- Responsable de la formation
- clotilde.bonfiglioli@univ-reims.fr

Référent pédagogique - Madame Claire MASURE

- Responsable de la formation
- claire.masure@univ-reims.fr

Référent pédagogique - Madame Virginie JORTAY

-
- ensac@cnac.fr

Sous réserve de modifications et d'ouverture

